



APPEL A CANDIDATURE

PRESTATION DE SERVICES

**POUR UN CONSULTANT SPECIALISE EN DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL POUR UN APPUI AUPRES DE
5 FEDERATIONS PROVINCIALES DE PRODUCTEURS DE SEMENCES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME « OPERATIONNALISATION DE LA FILIERE SEMENCIERE AU TCHAD »
PROFI-SEM**

Type de contrat : Consultant National

Durée : La durée de la consultation sera de six mois avec une possibilité de prolongation

Lieu d'affectation : Basé à N'Djamena, avec des déplacements à l'intérieur du pays

Objet :

Constitution d'une réserve de recrutement pour des consultants indépendants (ONG locales, bureaux d'études, consultants privés,...) avec une expertise confirmée en développement organisationnel pour renforcer et accompagner les fédérations provinciales de producteurs semenciers actives dans les 5 provinces d'intervention du PROFIS-SEM (Batha, Wadi Fira, Logone Oriental, Moyen Chari et Mandoul).

Contexte

Le projet « Opérationnalisation de la filière semencière au Tchad » phase II est financé par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse au Tchad (DDC) et mis en œuvre par la GIZ-InS pour une durée totale de 4 ans.

Le projet a pour objectif de contribuer à la sécurisation et à l'augmentation des productions agricoles vivrières et des revenus des exploitations familiales.

Il intervient dans 5 provinces du pays dont 2 dans la zone sahélienne (Batha et Wadi Fira) et 3 dans la zone soudanienne (Mandoul, Logone Oriental et Moyen Chari).

Pour information, les espèces végétales retenues sont principalement l'arachide, le maïs, le mil et le sorgho.

Le projet entend développer les systèmes semenciers en **renforçant les capacités organisationnelles des fédérations et en les accompagnants** également dans la production et la diffusion/vente de semences en collaboration avec les acteurs institutionnels (ITRAD, DSP, ANADER, ..) et l'ensemble des acteurs concernés.

C'est ainsi que le projet « **Opérationnalisation de la Filière Semencière au Tchad** » cherche à contractualiser avec un consultant indépendant pour assurer l'accompagnement et le suivi des activités liées au renforcement des acteurs concernés durant la campagne agricole 2019-2020 au sein des 5 provinces d'intervention.

I. Missions attendues du prestataire

En collaboration avec l'Expert chargé du volet semence et du Chargé de programme adjoint en charge du S/E, et sous la coordination générale du Chef de projet que –le Consultant assure :

1. Le renforcement organisationnel des 5 fédérations régionales de producteurs de semences

- ✓ Procéder à un diagnostic organisationnel participatif poussé avec chaque fédération
- ✓ Restituer ce diagnostic aux fédérations et au **PROFI-SEM**
- ✓ Pour chacune des fédérations, établir de façon participative un plan de renforcement des capacités en parfaite concertation avec les membres des fédérations provinciales
- ✓ Planifier, prioriser et mettre en œuvre l'accompagnement nécessaire des activités de renforcement et pour la gestion des dépôts (comité de gestion, convention locale de gestion,...)
- ✓ Elaborer des supports de formation et des outils adaptés (boîtes à images,...)
- ✓ Développer les interactions et les échanges entre les 5 fédérations
- ✓ Promouvoir le développement de service mais également la notion de rentabilité et de durabilité
- ✓ Promouvoir les valeurs d'intégrité, d'honnêteté, de transparence et de redevabilité.

2. Le suivi et le reporting régulier de l'état d'avancement opérationnel et financier des activités vis-à-vis du projet

II. Compétences requises

Sur le plan technique

Le consultant devra démontrer

- ✓ Son expérience dans les projets de développement agricole pour le compte de bailleurs internationaux
- ✓ Sa capacité d'encadrement des acteurs ruraux tant étatiques que de la société civile dans le domaine agricole,
- ✓ Son expérience et appui en formation et accompagnement des organisations sur la redevabilité et la transparence, le développement de services, la gestion de magasin,
- ✓ Sa capacité d'appui organisationnel et de structuration du monde agricole (Association, Union, Fédération Coopérative, ...)
- ✓ Sa connaissance des textes OHADA concernant les coopératives est un plus
- ✓ Sa connaissance des outils d'accompagnement (microfinance, warrantage, AGR, mécanisation animale, hydraulique villageoise)
- ✓ Sa maîtrise de l'approche genre avec une large participation des femmes
- ✓ Sa connaissance du milieu d'intervention ainsi que des dialectes parlés localement sont un atout important.

Une expérience dans les filières semencières est un atout.

III. Durée du contrat :

17/06/2019 au 16/12/2019 soit 6 mois

IV. Documents requis

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises.

En outre, les bureaux et ONGs, doivent avoir leurs dossiers administratifs à jour.

A. Dossier administratif :

1. Pour les bureaux d'études

Le dossier administratif pour les bureaux d'études est composé de :

- L'attestation d'exercice en cours de validité
- Le registre de commerce
- La patente de l'année 2019
- Le certificat de non faillite datant de moins de trois mois
- Le Certificat d'identité fiscal (CIF) au nom de l'entreprise
- La carte fiscale de l'année 2019 au nom de l'entreprise
- L'attestation de compte bancaire au nom de l'entreprise,
- Le plan de localisation de l'entreprise certifié par l'inspection des impôts
- La déclaration d'intégrité
- Fiche de renseignement des prestataires

2. Pour les ONGs locales

Le dossier administratif pour les ONG est composé de :

- Attestation de reconnaissance officielle
- Statuts
- Règlement intérieur
- Liste des membres actualisée
- Attestation de compte bancaire au nom de l'ONG,
- Profil de GIE, y inclut structure et historique (Un résumé maximum de 5 pages).
- La déclaration d'intégrité
- Fiche de renseignement des prestataires
- Plan de localisation de l'ONG certifié par l'inspection des impôts

3. Pour les consultants indépendants :

Le dossier administratif est composé de :

- Fiche de renseignement des prestataires
- La photocopie de pièce d'identité (Carte d'Identité Nationale ou Passeport)
- La déclaration d'intégrité
- Profil du consultant, y compris son cursus académique et professionnel (Un résumé maximum de 3 pages).

Après vérification, les soumissionnaires retenus devront présenter les documents énumérés ci-dessus sous forme originale et en cours de validité dans les 3 jours à compter de la date de prise de contact.

B. Le dossier technique doit contenir au moins les documents suivants :

- Une note sur la compréhension de la mission ;
- Une note sur le plan de travail (chronogramme) et l'approche méthodologique ;
- Un curriculum vitae détaillé reprenant, entre autre, le profil professionnel du candidat et les réalisations en matière de consultance dans le domaine spécifique ;
- Une note sur les références professionnelles, avec attestations de bonne exécution et copies des contrats ;

- Les copies des diplômes, attestations et autres documents prouvant la qualification et l'expérience du prestataire ;

C. Offre financière

Une offre financière détaillée incluant :

La proposition financière selon le cadre de devis donné

L'offre doit être présentée sur entête du soumissionnaire avec son NIF et le NIF de la GIZ et doit être signée, datée et cachetée.

Elle doit être présentée en français et en Francs CFA (XAF). La GIZ est exonérée de toutes taxes, veuillez présenter votre offre en hors taxe. L'offre financière doit indiquer le plus bref délai d'exécution.

Le soumissionnaire doit indiquer en plus du PN : **PN° 68 3012.9-001.00 « PROFI-SEM » et du numéro de l'appel d'offre 83324403** les mentions obligatoires ci-dessous sur son offre :

- a. NIF GIZ : 6001557R
- b. Quantité des biens (Unité)
- c. Dénomination du service : Nature et caractéristiques du service.
- d. Prix unitaire Hors TVA
- e. Date d'émission de l'offre
- f. Numéro de l'offre
- g. Taux et montant de la TVA
- h. Total hors taxes et Montant TTC
- i. Nom et adresse du Soumissionnaire
- j. NIF du soumissionnaire
- k. Validité de l'offre.

V. Critères d'évaluation des offres

A. Pièces administratives

Après l'ouverture, la commission de dépouillement passera à l'analyse des pièces administratives.

Ces pièces alignées dans l'ordre ci-dessus (Voir point A) devront être précédées d'une page de garde sur la quelle sera mentionnées **<<PIECES ADMINISTRATIVES >>**

L'absence ou la non validité de l'une de ces pièces pourrait entrainer le rejet de l'offre.

A la fin de cette vérification, la commission passera à l'étape suivante qui est celle de l'analyse des offres techniques.

B. Evaluation technique

La méthode de sélection sera basée sur la qualité technique. Les propositions techniques seront évaluées suivant la grille d'évaluation ci-après :

| No | Critère | Note maximale |
|----|--|---|
| 1 | Compréhension de la mission | Excellent =10 Moyen : = 5 Insuffisant = 3 |
| 2 | Adéquation du plan de travail et de la méthodologie proposée | Excellent =20 pts Moyen : = 10 pts Insuffisant = 5 pts |
| 3 | Qualification | Excellent =10 pts Moyen : = 5 pts Insuffisant = 3 |
| 4 | Expérience générale | Plus de10 ans d'expérience : 25 pts 7 à 9 ans d'expérience : 20 pts 5 à 6 ans d'expérience : 10 pts Moins de 5 ans d'expérience : 5 pts |
| 5 | Expérience spécifique | Plus de10 ans d'expérience : 35 pts 7 à 9 ans d'expérience : 25 pts 5 à 6 ans d'expérience : 15 pts Moins de 5 ans d'expérience : 10 pts |
| | Total | Sur 100 |

Le seuil de qualification technique est fixé à 70 points. Les offres financières des consultants dont les dossiers techniques auront atteint 70 points seront comparées. Le soumissionnaire gagnant appelé à négocier le contrat sera celui dont l'offre est la mieux évaluée.

C. Analyse des offres Financières

Les offres ayant passées l'étape de l'offre technique seront soumises à l'étape de l'analyse des offres financières.

Ces pièces alignées dans l'ordre suivant, devront être Précédées d'une page de garde sur la quelle sera mentionnées << OFFRE FINANCIERE >>. Elle sera analysée comme suit :

a) Le Bordereaux des prix Unitaires ;

Le jury se contentera de régler le conflit entre les chiffres et les lettres.

En cas de conflit entre le montant en chiffre et le montant en lettre, le montant en lettre est considéré.

b) Le Devis Quantitatif et Estimatif ;

Le jury se contentera de corriger les erreurs de calculs horizontaux et verticaux.

Le montant corrigé sera le montant considéré.

La commission statuera sur chaque rubrique des postes au niveau des devis d'une part et sur le montant total proposé d'autre part.

D. Cadre de devis

| Cadre de devis pour l'évaluation de l'offre financière | | | | |
|--|------------|--------------|----|----|
| Désignation | Unité | Durée (mois) | PU | PT |
| Honoraire du consultant | Homme/mois | 6 | | |
| Perdiem mission pendant les jours de prestation sur les sites : Taux plein (cf taux de GIZ) | Jour | 78 | | |
| Perdiem mission pendant les jours de voyage aller-retour sur le site: taux réduit (Cf taux de GIZ) | jour | 12 | | |
| Nuitées de mission sur les sites (Cf taux de GIZ) | Jour | 84 | | |
| Total | | | | |

Les Perdiems et nuitées pour les missions sur les sites (Sarh, Koumra, Doba, Ati et Biltine) seront pris en charge par le projet aux taux de la GIZ. Le nombre de jours de mission totale est estimé au maximum à **90**. Ces frais seront remboursés en fonction de présence effective du prestataire sur les sites et constatés par les ordres de missions et les timesheets approuvés par le CTP.

Grille GIZ conformément à cette mission :

| Chef lieux de régions | | Autres localités | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Taux réduit (Jour de voyage) | Taux plein (Jour au terrain) | Taux réduit (Jour de voyage) | Taux plein (Jour au terrain) |
| Jours | | | |
| 12 000 | 18 000 | 10 000 | 15 000 |
| Nuitées | | | |
| 20 000 | | 20 000 | |

NB : Pour les consultants individuels, la GIZ retiendra sur le paiement final des honoraires 20% pour le versement au Trésor Public au titre d'impôt sur le Revenus des Personnes Physiques sur les bénéfices non commerciaux (Article 124 et 863 du CGI)

E. Pondération finale

Les offres éligibles seront pondérées comme suit :

$$(1) \text{ Note Technique (NT)} = \frac{\text{Nombre de points obtenus dans l'évaluation technique}}{\text{Meilleur nombre de points de toutes les soumissions}} \times 70$$

$$(2) \text{ Note Financière (NF)} = \frac{\text{Montant total le plus bas de toutes les soumissions}}{\text{Montant de l'offre selon le calcul dans l'évaluation financière}} \times 30$$

$$(3) \text{ Note Globale (NG)} = \text{Note Technique (NT)} + \text{Note Financière (NF)}$$

Le soumissionnaire ayant obtenu le maximum de points après l'addition des notes technique et financière sera déclaré adjudicataire du marché.

Après évaluation de toutes offres et avant attribution des marchés, les soumissionnaires bureau d'études et les ONGs retenus seront demandés de présenter le certificat de mise à jour à la CNPS en cours de validité.

En plus de cela les bureaux d'études sont tenus de présenter également leur quitus fiscal en cours de validité.

VI. DELAI DE RECEVABILITE DES DOSSIERS ET LIEU DE DEPOT

Les offres dans une enveloppe scellée portant la mention « **GIZ/ PROFISEM Consultant Développement Organisationnel N°83324403** », Comprenant le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, chacune dans une enveloppe séparée fermée et portant une mention indiquant le contenu, doivent être déposées au bureau de **l'Antenne GIZ à N'Djamena**, Rue 3258, Porte 247 Canal Saint Martin, Quartier Klémat, au plus tard le vendredi, **07.06.2019, à 12:00 heures**.

Pour toute demande de renseignements complémentaire, veuillez-vous adresser à l'adresse mail suivante : TD-Inquiry@giz.de ou envoyez une correspondance à l'adresse ci-dessus. La date limite de demande de clarification est au plus tard le **03.06.2019 à 12 heures 00 minutes**.

Les réponses aux questions de clarification seront affichées devant la porte de l'antenne GIZ à N'Djamena ainsi que sur le site www.tchadcarriere.com, au plus tard le **05.06.2019 à 12 heures 00 minute**.

NB : les dossiers d'appel d'offre ne seront pas restitués au soumissionnaire, prière soumettre les copies de vos dossiers. Les originaux seront demandés par la GIZ en cas de besoin.

Seuls, les soumissionnaires retenus seront contactés.

Fait à N'Djamena, le 23 mai 2019

Mamoudou Barry

Eric Piérad

Directeur Administratif et Financier
de la GIZ au Tchad

Chef de projet InS- PROFISEM